



## L'essentiel en bref

---

L'Office fédéral des routes (OFROU) est l'autorité suisse compétente en matière d'infrastructure routière et du transport routier individuel. La réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) est entrée en vigueur au début de l'année 2008. Ainsi, l'expansion et l'entretien des routes nationales ont été transférées des cantons à la Confédération. Depuis la reprise des routes nationales, l'OFROU contrôle les coûts d'investissement par le biais de projets et non plus au moyen de crédits budgétaires ou de crédits partiels. Afin de répondre à ces exigences, il avait donc besoin d'un système uniformisé qui pouvait l'aider de la planification au décompte final. L'OFROU a introduit en 2008 l'application TDcost qui est en constante évolution depuis lors. TDcost est un outil destiné à la gestion des coûts de projets (devis, crédits, contrats, factures et garanties), à la planification (investissements, échéances, adjudications) et à l'administration du budget annuel (crédits budgétaires). Ainsi, TDcost sert aujourd'hui de système auxiliaire à la comptabilité financière de la Confédération. Chaque année, plus de 22 000 factures d'un montant total supérieur à 1,5 milliard de francs sont traitées. SAP sert système de paiement et de système de comptabilité.

L'audit du CDF a permis d'évaluer l'exécution des processus qui ont une incidence financière, la qualité du système de contrôle interne (SCI) et les aspects informatiques de TDcost.

L'audit a montré différents risques et lacunes qui ont conduit le Contrôle fédéral des finances à formuler des recommandations. Il convient en particulier de signaler que la séparation des fonctions dans TDcost n'est pas adéquate et qu'elle mène à des cumuls de fonctions incompatibles. En raison des autorisations d'accès existantes dans le système, il est tout à fait possible que des factures fictives soient comptabilisées et payées. Les lacunes au niveau du contrôle dans ce domaine doivent être comblées sans délai. Le rapport fait en outre état d'autres insuffisances à ce niveau.

Les importants investissements de 4,2 millions de francs pour le développement et l'extension de l'application (en comparaison, la version initiale avec les licences avait coûté 1,6 million de francs) font à présent du produit standard d'origine TDcost une application individuelle de l'OFROU. La maintenance et l'assistance technique de l'application sont assurées par le fournisseur (techdata) avec l'aide d'un sous-traitant (TRIVADIS). L'OFROU devient ainsi dépendant du fournisseur et du sous-traitant en ce qui concerne les aspects humains et techniques. Outre les coûts élevés de cette relation triangulaire, la marge de manœuvre de l'OFROU est extrêmement faible lors de négociations de prix, car il n'y a pour le moment pas d'autre solution de développement pour une telle application. De plus, peu de personnes maîtrisent TDcost chez techdata et chez TRIVADIS. En d'autres termes, le développement de l'application pourrait prendre fin avec une défection de l'architecte de TDcost.

La société techdata n'est pas seulement le fournisseur et le responsable de l'assistance de TDcost, mais elle accomplit également des prestations architecturales de grande envergure pour l'OFROU. Comme techdata est en mesure de lire les dernières données de production dans TDcost (sans toutefois avoir accès aux détails dans FABASOFT), elle pourrait acquérir, le cas échéant, une

longueur d'avance sur les autres fournisseurs. Le CDF estime que cette situation ne peut pas subsister.

De plus, il a été constaté que la matrice de contrôle des risques ainsi que la documentation des contrôles effectués ne remplissent pas entièrement les exigences formelles attendues d'un système de contrôle interne. La matrice de contrôle des risques devrait pouvoir être adaptée aux diagrammes de flux du système de gestion de l'OFROU et inversement. En outre, les filiales de l'OFROU n'ont pas connaissance du SCI documenté. Le lien entre la matrice de contrôle des risques et les contrôles à effectuer au quotidien n'a pas pu être établi car le SCI n'est pas vécu. Ainsi, l'existence du SCI ne peut être confirmée que partiellement. Si la révision du document est faite, il faudrait également examiner si la standardisation des processus et des contrôles dans toutes les filiales ne serait pas plus efficace que l'hétérogénéité qui existe actuellement en la matière. Les charges administratives pourraient être limitées au strict nécessaire et les synergies mieux exploitées.

Le CDF est finalement parvenu à la conviction que TDcost ne répond pas aux exigences posées à un système comptable auxiliaire pertinent. TDcost a été conçu comme instrument d'aide pour les responsables de projets et développé pour la gestion des coûts de construction de l'OFROU. Le traitement des factures exige toutefois la qualité et la sécurité offertes par un système financier. Les exigences liées à la sécurité des données, à la journalisation, à la sécurité des justificatifs comptables et au système de contrôle interne sont insuffisantes. De plus, en raison de l'absence des fonctionnalités nécessaires dans TDcost, il est impossible de proposer aux responsables de projets et aux filiales diverses fonctions qui pourraient leur être d'une grande aide. Pour le moment, différents tableaux manuels en format Excel sont prévus à cet effet. Afin que la régularité du traitement des factures soit assurée, TDcost devrait être développé comme un système financier auxiliaire à part entière. En raison des problèmes de performance existants et de la complexité de l'application, il y a lieu de se demander si une telle solution avec TDcost est financièrement acceptable et durable. De plus, le fait que la connaissance globale de cette application indispensable à l'OFROU repose sur quelques personnes représente un risque très élevé. C'est pourquoi il faut considérer d'autres possibilités. Il faut soit extraire les processus fournisseurs de TDcost et les traiter avec une application adéquate, soit préparer un remplacement à moyen terme de TDcost.

L'OFROU accepte les recommandations du CDF et entreprend les mesures nécessaires. Dans le rapport, les mesures prévues par l'office sont jointes sous la forme de prises de position aux recommandations, surlignées en gris. Dans un communiqué de presse daté du 4 novembre 2013, l'OFROU a indiqué vouloir débiter une procédure d'évaluation pour remplacer TDcost.

**Texte original en allemand**